

Guide pour le remplacement des couvercles du bac roulant à cloison par un couvercle simple

Étape 1 : Retrait des trois pièces d'ancrage de la cloison (« push pin »)

Les trois pièces d'ancrage (« push-pin ») de la cloison doivent être extraites afin de permettre son retrait. Ces pièces sont situées au haut du bac, à l'avant et à l'arrière. Il est recommandé de couper les pièces avec des pinces coupantes. Retirez les pièces restantes à l'aide d'un tournevis.



Étape 2 : Retrait de la cloison et des deux couvercles

Une fois les 3 pièces d'ancrage extraites, retirez la cloison du bac de même que les deux couvercles qui y sont rattachés.



Étape 3 : Installation du couvercle simple

La tige et le bouchon doivent être fournis avec le couvercle simple. Déposez le couvercle sur le bac en alignant les trous dédiés à la tige et y insérer cette dernière. Insérez le bouchon de tige à l'extrémité opposée. Il est recommandé d'appuyer la tige sur une surface stable et solide afin qu'elle demeure en place lors de l'insertion du bouchon. En tenant le bouchon avec des pinces, frapper légèrement ce dernier avec un marteau.



Étape 4 : Disposition des cloisons et couvercles

Les cloisons et les couvercles sont recyclables, mais évitez de les déposer dans le bac. Rapportez-les plutôt à la Municipalité, au 140, rue Principale, et déposez-les à l'arrière du bâtiment devant la porte de garage.